



Le CPE est annulé ! TOUS ENSEMBLE, ON PEUT GAGNER !

Deux mois de grève générale de la jeunesse, avec le soutien et les énormes manifestations unitaires de salariés, ont permis de faire trébucher Villepin, Chirac et Sarkozy sur le CPE. Cela faisait longtemps que le monde du travail et la jeunesse n'avaient pas remporté de succès par la mobilisation.

C'est une victoire politique, une victoire de la ténacité, de l'unité, et de la volonté collective de dire NON jusqu'au bout quand le pouvoir prétend imposer ses diktats.

RESTER MOBILISES, CONTRE LA PRECARITE !

Mais tout n'est pas gagné contre la précarité. Il reste le « Contrat nouvelle embauche » (CNE), qui est la même chose que le CPE, dans les entreprises de moins de 20 salariés. Déjà, on entend les témoignages aux prud'hommes de ceux qui, en CNE, se font licencier pour un oui ou pour un non : une tête, une allure, qui ne plaisent pas au patron et, hop !, dehors.

Tout n'est pas gagné non plus pour les jeunes, notamment avec cette sale loi dite d'« égalité des chances » (qui contenait le CPE), que Villepin a fait voter après la révolte des quartiers populaires. Cette loi autorise à nouveau le travail de nuit des adolescents de 15 ans : le retour au 19^{ème} siècle ! Elle peut supprimer les allocations familiales des familles si les enfants ne se conduisent pas bien. Elle rabaisse l'âge de l'apprentissage, excluant de fait le droit à une scolarité normale pour tous.

RESTER MOBILISES, POUR LE DROIT A L'EMPLOI STABLE !

Cela fait 30 ans que tous les gouvernements mettent en place des « contrats jeunes », des stages bidon. Ces contrats temporaires, où il faut montrer patte blanche, sont des rampes de lancement pour détruire le droit à un contrat stable et correctement payé, le CDI dans le secteur privé, ou les postes de titulaires dans le public.

Les gouvernements s'appuient sur le chômage des jeunes pour expérimenter leurs mesures. Mais c'est une escroquerie. Les jeunes de 18 à 25 ans sont pour la plupart en formation, et le chômage de cette tranche d'âge est inférieur au taux

officiel de 9%. C'est quand les jeunes quittent l'école et se présentent sur le marché du travail que leur taux de chômage monte jusqu'à 22%, parce que les patrons n'embauchent plus personne ou sélectionnent la main d'œuvre par des stages sous-payés et surexploités.

Après la lutte contre le CPE, il faut battre le fer quand il est chaud et refuser toutes les dérogations au Code du travail :

- exigeons l'embauche dans les services publics, où les besoins sont immenses, dans des postes de titulaires et non de contractuels ! Pour cela il faut rompre avec le dogme du Pacte de stabilité européen qui bloque les embauches sur budgets publics;

- exigeons l'embauche dans les entreprises, sans précarité, sans intérim, sans contrats imposés à temps partiel avec des salaires de misères. Une réduction générale du temps de travail pour tous et toutes, généralisant les 35h, y compris dans les entreprises de moins de 20 salariés, vers les 32h, avec contrôle des postes à pourvoir, sans baisse des salaires, permettrait de lutter vraiment contre le chômage;

- exigeons l'interdiction de tous les licenciements et une véritable sécurité du travail.

VIVE L'UNITE D'ACTION DES SALARIES ET DES JEUNES !

Beaucoup de jeunes restent mobilisés pour aller jusqu'au bout de la lutte contre la précarité. Ils donnent l'exemple.

On peut en finir avec les reculs sociaux, avec ce gouvernement brutal, minoritaire, avec les cliques sarkoziennes et chiraquiennes de l'UMP.

Avec les syndicats unis sur des revendications, avec les associations de lutte contre le chômage, pour les droits de femmes, avec les partis politiques, préparons les conditions d'un nouveau mouvement d'ensemble.

AVEC POUR COMMENCER UN GRAND PREMIER MAI DE LUTTE ET D'UNITE !

Le 18 avril 2006

Je souhaite prendre contact avec la LCR

NOM PRENOM

ADRESSE

Téléphone : Email :